

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** NEUKASIL Crosslinker C 5
- **Code du produit:** S1079
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Crosslinking agents for the production of elastomers
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Suter Kunststoffe AG
Aefligenstrasse 3
CH-3312 Fraubrunnen
Tel: +41 (0)31 763 60 60
Fax: +41 (0)31 763 60 61
e-mail: info@swiss-composite.ch
- **Service chargé des renseignements:** Sales Team
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Tox Info Suisse
En cas d'urgence: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

STOT SE 2 H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS07



GHS08

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
silicate d'éthyle

Nom du produit: NEUKASIL Crosslinker C 5

(suite de la page 1)

Dimethylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]stannan

oxyde de dioctyletain

• **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

• **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

• **2.3 Autres dangers**• **Résultats des évaluations PBT et vPvB**• **PBT:** Non applicable.• **vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**• **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**• **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.• **Composants dangereux:**

CAS: 78-10-4 EINECS: 201-083-8 Reg.nr.: 01-2119496195-28-xxxx	silicate d'éthyle Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	25-50%
CAS: 870-08-6 EINECS: 212-791-1 Reg.nr.: 01-2119971268-27-xxxx	oxyde de dioctyletain STOT SE 2, H371	10-25%
CAS: 68928-76-7	Dimethylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]stannan Repr. 2, H361d; STOT RE 1, H372; Acute Tox. 4, H302; Aquatic Chronic 4, H413	5-10%

• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours**• **4.1 Description des premiers secours**• **Remarques générales:**

En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

• **Après inhalation:**

Veiller à l'apport d'air frais.

(suite page 3)

Nom du produit: NEUKASIL Crosslinker C 5

(suite de la page 2)

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après contact avec la peau:**

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'ingestion, rincer la bouche à l'eau (seulement si la personne est consciente).

Demander immédiatement conseil à un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

* **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone (CO)

carbon dioxide

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

* **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Porter un vêtement personnel de protection.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 4)

Nom du produit: NEUKASIL Crosslinker C 5

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Assurer une bonne aération/aspiration sur le lieu de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
Ouvrir et manier le réservoir avec prudence
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Tenir le réservoir bien fermé au sec dans un local bien aéré
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Classe de stockage:** 3
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

78-10-4 silicate d'éthyle

VME (France)	Valeur à long terme: 85 mg/m ³ , 10 ppm
IOELV (Union Européenne)	Valeur à long terme: 44 mg/m ³ , 5 ppm

870-08-6 oxyde de dioctylétain

VME (France)	Valeur momentanée: 0,2 mg/m ³ Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ en Sn
--------------	---

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
Filtre provisoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

(suite page 5)

Nom du produit: NEUKASIL Crosslinker C 5

(suite de la page 4)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchouc nitrile**· Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· Aspect:****Forme:**

Liquide

Couleur:

Jaunâtre

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non déterminé.

· Changement d'état**Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 60 °C**· Point d'éclair**

45 °C

· Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

· Température d'inflammation:

265 °C

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosible, mais la formation de mélanges explosibles d'air et de vapeur est possible

· Limites d'explosion:**Inférieure:**

1,3 Vol %

Supérieure:

23,0 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C:

1,7 hPa

· Densité à 20 °C:0,96955 g/cm³**· Densité relative**

Non déterminé.

· Densité de vapeur:

Non déterminé.

· Taux d'évaporation:

Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Insoluble

(suite page 6)

Date d'impression : 22.06.2018

Numéro de version 46

Révision: 22.06.2018

Nom du produit: NEUKASIL Crosslinker C 5

(suite de la page 5)

- | | |
|--|--|
| · Coefficient de partage: n-octanol/eau: | Non déterminé. |
| · Viscosité: | |
| Dynamique à 20 °C: | 50 mPas |
| Cinématique: | Non déterminé. |
| · Teneur en solvants: | |
| Solvants organiques: | 0,4 % |
| VOC (CE) | 8,0 g/l |
| · 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Dégagement de gaz/vapeurs inflammables.
- 10.4 Conditions à éviter
Keep away from sources of heat (hot surfaces), sparks and open flames. Vapors may form explosive mixtures with air.
- 10.5 Matières incompatibles: Éviter le contact avec des agents à fort effet d'oxydation
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:
at the termic dismantling can be build formaldehyde
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë
Nocif par inhalation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

78-10-4 silicate d'éthyle

Oral	LD50	6.270 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.860 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	5,4 mg/l (rat)

870-08-6 oxyde de dioctyletain

Oral	LD50	2.500 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

68928-76-7 Dimethylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]stannan

Oral	LD50	894 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat) mg/kg (lapin)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée irritation feasible
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction
Susceptible de nuire au fœtus.

(suite page 7)

FR

Nom du produit: NEUKASIL Crosslinker C 5

(suite de la page 6)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Risque présumé d'effets graves pour les organes.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité**
This product hydrolyses in water or wet soil, releasing alcohols and silicic acid.
This Product hydrolyses in water or moist air, releasing methanol and organosilicons connectione.
- **Autres indications:** Élimination par adsorption sur des boues activées.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
- **Code déchet:**
This product has no waste code according to the European Waste Catalogue (EWC) can be determined, as only the
Usage enables an allocation by the consumer. The waste code number is within the EU Establish cooperation with the disposal.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|--|
| · 14.1 Numéro ONU | UN1993 |
| · ADR, IMDG, IATA | |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE) |
| · ADR | FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (TETRAETHYL SILICATE) |
| · IMDG, IATA | |

(suite page 8)

Date d'impression : 22.06.2018

Numéro de version 46

Révision: 22.06.2018

Nom du produit: NEUKASIL Crosslinker C 5

(suite de la page 7)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette 3

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.
· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA III

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Oui

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

· Indice Kemler: Attention: Liquides inflammables.
30
· No EMS: F-E,S-E
· Catégorie d'arrimage A

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

special instruction : ADNR , ADR , RID , special instruction 640 D

· ADR

· Quantités limitées (LQ)
· Quantités exceptées (EQ)

5L
Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· Catégorie de transport
· Code de restriction en tunnels

3
D/E

· IMDG

· Quantités limitées (LQ)
· Quantités exceptées (EQ)

5L
Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE), 3, III

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 9)

FR

Nom du produit: NEUKASIL Crosslinker C 5

(suite de la page 8)

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

silicate d'éthyle

Dimethylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]stannan

oxyde de dioctyletain

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 20

· Prescriptions nationales:

Classe	Part en %
NK	0,25-1

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 10)

Nom du produit: NEUKASIL Crosslinker C 5

(suite de la page 9)

*H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**H332 Nocif par inhalation.**H335 Peut irriter les voies respiratoires.**H361d Susceptible de nuire au fœtus.**H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.**H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.*

· **Service établissant la fiche technique:** Département de la Portection de l'Environnement

· **Contact:**

*Herr Karasmann Tel. +49 (0)451-49960-0**Herr Grütmacher Tel. +49 (0)2056-25863-6*

· **Acronymes et abréviations:**

*RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer**ICAO: International Civil Aviation Organisation**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route**IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods**DOT: US Department of Transportation**IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)**LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3**Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4**Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2**Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2**STOT SE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 2**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3**STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1**STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2**Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4*

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**